

Document unique de marché européen (DUME)

Partie I: Informations concernant la procédure de passation et de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne:

Numéro de l'avis reçu

-

Numéro de l'avis dans le JO S:

-

URL du JO S

Journal officiel national

-

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

Identité de l'acheteur

Nom officiel:

-

Pays:

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Type de procédure

Titre:

-

Brève description:

-

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice (le cas échéant):

-

Partie II: Informations concernant l'opérateur économique

Informations concernant l'opérateur économique

Nom:

-

Rue et numéro:

-

Code postal:

-

Ville:

-

Pays:

Adresse internet (adresse web) (le cas échéant):

-

Adresse électronique:

-

Téléphone:

-

Personne ou personnes de contact:

-

Numéro de TVA (le cas échéant):

-

En l'absence de numéro de TVA, veuillez indiquer un autre numéro d'identification national, le cas échéant et s'il y a lieu

-

L'opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise?

Oui

Non

Uniquement dans le cas où le marché est réservé: l'opérateur économique est-il un atelier protégé, une «entreprise sociale» ou prévoit-il l'exécution du marché dans le cadre de programmes d'emplois protégés?

- Oui
- Non

Quel est le pourcentage correspondant de travailleurs handicapés ou défavorisés?

-

Si nécessaire, veuillez préciser si les salariés concernés appartiennent à une ou plusieurs catégories spécifiques de travailleurs handicapés ou défavorisés?

-

Le cas échéant, l'opérateur économique est-il inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés ou est-il muni d'un certificat équivalent [par exemple dans le cadre d'un système national de (pré)qualification]?

- Oui
- Non

- Veuillez répondre aux autres parties de la présente section, à la section B et, le cas échéant, à la section C de la présente partie, remplir le cas échéant la partie V et, dans tous les cas, compléter et signer la partie VI.

a) Veuillez donner le numéro d'inscription ou de certification pertinent, le cas échéant:

-

b) Si le certificat d'inscription ou de certification est disponible par voie électronique, veuillez indiquer:

-

c) Veuillez indiquer les références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, le classement obtenu dans la liste officielle:

-

d) L'inscription ou la certification couvre-t-elle tous les critères de sélection requis?

- Oui

Non

- Veuillez en plus introduire les informations manquantes dans la partie IV, sections A, B, C ou D selon le cas UNIQUEMENT si cela est demandé dans l'avis ou les documents de marché pertinents:

e) L'opérateur économique sera-t-il en mesure de fournir un certificat en ce qui concerne le paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts et taxes ou de fournir des informations permettant au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice de l'obtenir directement en consultant une base de données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement?

Oui

Non

Si les documents pertinents sont disponibles par voie électronique, veuillez indiquer:

-

L'opérateur économique participe-t-il à la procédure de passation de marché avec d'autres?

Oui

Non

- Veuillez à ce que les autres parties concernées fournissent un formulaire DUME distinct.

a) Veuillez préciser le rôle de l'opérateur économique au sein du groupement d'opérateurs économiques (chef de groupe, responsable de l'exécution de tâches spécifiques, etc.):

-

b) Veuillez désigner les autres opérateurs économiques participant conjointement à la procédure de passation de marché:

-

c) Le cas échéant, nom du groupement participant:

-

S'il y a lieu, indiquez le ou les lots que l'opérateur économique souhaite soumettre à la procédure de passation de marché:

-

C. Informations relatives au recours aux capacités d'autres entités

L'opérateur économique a-t-il recours aux capacités d'autres entités pour satisfaire aux critères de sélection figurant dans la partie IV et aux critères et règles figurant (le cas échéant) dans la partie V ci-dessous?

- Oui
- Non

- Veuillez fournir pour chacune des entités concernées un formulaire DUME distinct contenant les informations demandées dans les sections A et B de la présente partie et à la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées.

Veillez noter que cela doit également comprendre tous les techniciens ou les organismes techniques qui ne font pas directement partie de l'entreprise de l'opérateur économique, en particulier ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, les techniciens ou les organismes techniques auxquels l'opérateur économique pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.

Dans la mesure où cela est pertinent pour la ou les capacités spécifiques auxquelles l'opérateur économique a recours, veuillez inclure pour chacune des entités concernées les informations demandées dans les parties IV et V.

D: Informations relatives aux sous-contractants aux capacités desquels l'opérateur économique n'a pas recours.

- (Section à remplir uniquement si ces informations sont explicitement demandées par le pouvoir adjudicateur ou par l'entité adjudicatrice.)

L'opérateur économique a-t-il l'intention de sous-traiter une partie du contrat à des tiers?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative et pour autant que vous le sachiez, veuillez préciser à quels sous-traitants:

-

- Si le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice demande explicitement ces informations en plus de celles visées à la partie I, veuillez communiquer

les informations demandées dans les sections A et B de cette partie et de la partie III pour chacun des (catégories de) sous-traitants concernés.

Partie III: Motifs d'exclusion

Partie IV: Critères de sélection

A. Aptitude

L'article 58, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants:

Inscription sur un registre professionnel pertinent

Il est inscrit sur les registres professionnels pertinents de l'État membre dans lequel il est établi, comme décrit à l'annexe XI de la directive 2014/24/UE; les opérateurs économiques de certains États membres peuvent être tenus de se conformer à d'autres exigences mentionnées dans ladite annexe.

Votre réponse?

- Oui
- Non

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
- Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Inscription sur un registre du commerce

Il est inscrit sur des registres du commerce de l'État membre dans lequel il est établi, comme décrit à l'annexe XI de la directive 2014/24/UE; les opérateurs économiques de certains États membres peuvent être tenus de se conformer à d'autres exigences mentionnées dans ladite annexe.

Votre réponse?

- Oui
- Non

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

B. Capacité économique et financière

L'article 58, paragraphe 3, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants:

Chiffre d'affaires annuel général

Son chiffre d'affaires annuel général pour le nombre d'exercices requis dans l'avis pertinent, dans les documents de marché ou dans le DUME est le suivant:

Montant

-

Date de début

-

Date de fin

-

Montant

-

Date de début

-

Date de fin

-

Montant

-

Date de début

-
Date de fin

Montant

-

Date de début

-
Date de fin

Montant

-

Date de début

-
Date de fin

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
- Non

URL

-
Code

-
Émetteur

-
Création de l'opérateur économique

Si les informations concernant le chiffre d'affaires (général ou spécifique) ne sont pas disponibles pour toute la période requise, veuillez indiquer la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé ses activités:

Veuillez préciser

-

Assurance contre les risques professionnels

Le montant couvert par l'assurance contre les risques professionnels qu'il a souscrite est le suivant:

Montant

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
- Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

C. Capacité technique et professionnelle

L'article 58, paragraphe 4, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants:

Pour les marchés de travaux: exécution des travaux du type spécifié

Uniquement pour les marchés publics de travaux: Pendant la période de référence, l'opérateur économique a exécuté les travaux du type spécifié qui suivent: Les pouvoirs adjudicateurs peuvent exiger jusqu'à cinq années et accepter l'expérience datant de plus de cinq ans.

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
- Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Pour les marchés de fournitures: exécution des fournitures du type spécifié

Uniquement pour les marchés publics de fournitures: Pendant la période de référence, l'opérateur économique a fourni les fournitures principales du type spécifié qui suivent. Les pouvoirs adjudicateurs peuvent exiger jusqu'à trois années et accepter l'expérience datant de plus de trois ans.

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Pour les marchés de services: exécution des services du type spécifié

Uniquement pour les marchés publics de services: Pendant la période de référence, l'opérateur économique a fourni les services principaux du type spécifié qui suivent. Les pouvoirs adjudicateurs peuvent exiger jusqu'à trois années et accepter l'expérience datant de plus de trois ans.

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Techniciens ou organismes techniques responsables du contrôle de la qualité

Il peut faire appel aux techniciens ou organismes techniques suivants, en particulier ceux responsables du contrôle de la qualité: Pour les techniciens ou les organismes techniques ne faisant pas directement partie de l'entreprise de l'opérateur économique, mais aux capacités desquelles l'opérateur économique a recours, comme indiqué dans la partie II, section C, des formulaires DUME distincts doivent être remplis.

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
 Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Pour les marchés de travaux: techniciens ou organismes techniques chargés d'exécuter les travaux

Dans le cas de marchés publics de travaux, l'opérateur économique sera en mesure de faire appel aux techniciens ou organismes techniques suivants pour exécuter les travaux:

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
 Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Équipement technique et mesures pour s'assurer de la qualité

Il utilise l'équipement technique et les mesures suivants pour s'assurer de la qualité et ses moyens d'étude et de recherche sont les suivants:

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Titres d'études et professionnels

Les titres d'études et professionnels suivants sont détenus par le prestataire de services ou le contractant lui-même, et/ou (selon les exigences fixées dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché) par son personnel d'encadrement.

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Mesures de gestion environnementale

L'opérateur économique sera en mesure d'appliquer les mesures de gestion environnementale suivantes lors de l'exécution du marché:

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Nombre de cadres

Le nombre de cadres de l'opérateur économique pendant les trois dernières années est le suivant:

Année

-

Numéro

-

Année

-

Numéro

-

Année

-

Numéro

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Effectifs moyens annuels

Les effectifs moyens annuels de l'opérateur économique pour les trois dernières années s'établissaient comme suit:

Année

-

Numéro

-

Année

-

Numéro

-

Année

-

Numéro

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

Oui

Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Outillage, matériel et équipement technique

L'outillage, le matériel et l'équipement technique suivants seront à sa disposition pour l'exécution du marché:

Veillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
 Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Dans le cas des marchés de fournitures: certificats établis par des instituts chargés du contrôle de la qualité

L'opérateur économique peut-il fournir les certificats requis établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et reconnus compétents, attestant la conformité de produits bien identifiée par des références aux spécifications ou normes techniques, figurant dans l'avis pertinent ou les documents de marché?

Votre réponse?

- Oui
 Non

Si la réponse est non, veuillez expliquer pourquoi et indiquer quels autres moyens de preuve peuvent être fournis:

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
 Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Terminer

Partie V: Réduction du nombre de candidats qualifiés

L'opérateur économique déclare que:

Il respecte de la manière suivante les critères ou règles objectifs et non discriminatoires à appliquer pour limiter le nombre de candidats:

Dans le cas où certains certificats ou autres formes de pièces justificatives sont exigés, veuillez indiquer pour chacun d'entre eux si l'opérateur économique est en possession des documents requis:

Si certains de ces certificats ou formes de pièces justificatives sont disponibles par voie électronique, veuillez indiquer pour chacun d'entre eux:

Votre réponse?

- Oui
- Non

Veuillez les décrire

-

Les pouvoirs adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE?

- Oui
- Non

URL

-

Code

-

Émetteur

-

Partie VI: Déclarations finales

Les opérateurs économiques déclarent sur l'honneur que les informations fournies dans les parties II à V ci-dessus sont exactes et correctes et qu'elles ont été établies en parfaite connaissance des conséquences de toute fausse déclaration.

Les opérateurs économiques déclarent formellement être en mesure, sur demande et sans tarder, de fournir les certificats et autres formes de pièces justificatives visés, sauf si:

a) le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice a la possibilité d'obtenir directement les documents justificatifs concernés en consultant une base de

données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement, à condition que l'opérateur économique ait fourni les informations nécessaires (adresse du site web, autorité ou organisme de délivrance, référence précise des documents) permettant au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice de les obtenir, avec l'autorisation d'accès correspondante; ou
b) à partir du 18 octobre 2018 au plus tard (en fonction de la transposition en droit national de l'article 59, paragraphe 5, deuxième alinéa, de la directive 2014/24/UE), le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice est déjà en possession des documents concernés.

L'opérateur économique consent formellement à ce que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice figurant à la partie I ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans les parties III et IV du présent document unique de marché européen aux fins de la procédure de passation de marché mentionnée dans la partie I.

Date, lieu et, lorsque cela est requis ou nécessaire, signature(s):

Date

-

Localisation

-

Signature